



HAL
open science

Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge.
[Actes du colloque, université de Poitiers,
21-22 octobre 2016], Aurell Martin, Aurell Jaume et
Herrero
Valentine Eugène

► **To cite this version:**

Valentine Eugène. Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, université de Poitiers, 21-22 octobre 2016], Aurell Martin, Aurell Jaume et Herrero. *Revue des langues romanes*, 2021, 1 (2), pp.485-494. 10.4000/rlr.4698 . hal-03978873

HAL Id: hal-03978873

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03978873>

Submitted on 27 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compte rendu *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge*. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016], dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018.

Valentine Eugène (Sorbonne université, EA 4349)

De récentes recherches ont montré que le serment constitue un objet d'étude susceptible d'intéresser des disciplines très diverses : les sciences religieuses et l'histoire, le droit (Leveux-Teixeira, 2014) et la linguistique (Rosier-Catach, 2004, p. 304-318), l'anthropologie (Prodi, 1992), la littérature (Dürr, 2011) et même la philosophie, la logique ou la psychologie. Les deux volumes qui rassemblaient les Actes d'un colloque organisé par le Centre de Droit et Cultures de Paris X-Nanterre les 25-27 mai 1989 en témoigne (Verdier, 1989 et 1991). L'approche comparative et globale permettait de souligner la permanence et l'universalité du serment tout en rendant compte de la pluralité de ses formes et de ses fonctions dans l'espace et dans le temps. C'est une telle approche pluridisciplinaire, qui met à l'honneur la diversité des méthodes – celle des historiens et celle des historiens de l'art, celle des philosophes et celle des littéraires –, des perspectives et des problématiques liées au serment, qu'ont voulu retenir les éditeurs du *Sacré et la parole ; le Serment au Moyen Âge*. Jaume Aurell, Martin Aurell et Montserrat Herrero ont ainsi fait le choix d'une démarche éditoriale stimulante et féconde qui permet d'apporter, grâce à sa nette dominante historique, des éclairages complémentaires sur le serment, son rituel, sa *praxis* politique et sociale.

En proposant d'étudier le serment au Moyen Âge, les éditeurs privilégient globalement une perspective synchronique. Ce Moyen Âge, toutefois, reste un « long Moyen Âge ». Et, de fait, si l'on suit la courbe globale de l'ouvrage collectif, divisé en quatre parties, on notera que celle-ci embrasse spontanément une perspective plus diachronique : si la première d'entre elles explore le serment durant le haut Moyen Âge, la dernière, pour sa part, scrute son devenir du bas Moyen Âge jusqu'à l'aube de la Modernité (Pichot, 2018, p. 253-266 et Bento, 2018, p. 276-297). L'étude de Christophe Camby, qui s'intéresse aux prodromes du serment médiéval dans le monde antique afin de mieux comprendre son importance au Moyen Âge (Camby, 2018, p. 17-32), entre en dialogue avec l'introduction stimulante de Jaume Aurell et Montserrat Herrero (Aurell et Herrero, 2018, p. 7-14). Contre l'idée reçue de séparer le droit romain des droits germaniques, l'historien s'interroge sur une continuité entre le serment public sous l'empire romain et aux temps qui vont suivre. Dans « Carolingian Oaths », Jinty Nelson s'intéresse ensuite à l'évolution des serments de fidélité. Ambitieuse, son étude couvre

une large période historique, allant des Mérovingiens jusqu'aux derniers Carolingiens (Nelson, 2018, p. 33-55).

Une telle perspective (diachronique) permet de montrer que le caractère sacré du serment et son rôle de stabilisateur de la société, de garant de son ordonnancement, ne résiste pas à l'avènement de la modernité, comme l'atteste l'étude d'António Bento (Bento, 2018, p. 276-297). Ce dernier démontre que l'analyse proposée par Machiavel des *congiure* dans son *Discorsi* (III, 6) inaugure le déclin moderne de l'institution du serment. Le commentaire linéaire et rigoureux du chapitre « Delle congiure » où le philosophe introduisait le thème des complots dans l'ordre politique et, à travers lui, et de manière novatrice, le serment comme un système autonome susceptible de faire l'objet de recommandations pratiques, fait écho à la deuxième partie de la conclusion générale de l'ouvrage rédigée par Martin Aurell (Aurell, 2018, p. 299-312). En jetant un pont jusqu'à nos jours, et en revenant sur la notion de « désenchantement » du monde moderne, l'un et l'autre auteurs ne se contentent pas de mettre en perspective les analyses rencontrées au fil de de notre lecture, mais nous offrent de fructueuses pistes de réflexion sur l'héritage du Moyen Âge. Le fait le plus marquant, bien sûr, reste la disparition de toute référence religieuse. « Avoir réfléchi sur ses us et abus médiévaux nous éclaire d'autant plus sur le monde dans lequel il nous est donné de vivre », tels sont les derniers mots de cet ouvrage collectif (Aurell, 2018, p. 312).

Les parties centrales sont davantage thématiques. La première d'entre elles regroupe des articles qui, à l'instar de celui de Charles García (García, 2018, p. 69-92), de Matteo Ferrari (Ferrari, 2018, p. 93-129) et de Juliette Thibault (Thibault, 2018, p. 131-166), considèrent les serments – individuels et collectifs – des communes et des chevaliers. L'unité du groupement suivant est peut-être plus convaincante. Les études de Marjolaine Raguin-Barthelmebs, de Nicholas Vincent et de Jaume Aurell envisagent avec plus de fermeté les rapports du serment – là encore, individuel ou collectif – avec le sacré et la royauté (Raguin-Barthelmebs, 2018, p. 169-191 ; Vincent, 2018, p. 193-226 ; Aurell, p. 227-249).

L'initiative de juxtaposer parties chronologiques et parties thématiques est audacieuse. On comprendra que ce choix de classification scientifique semble moins motivé par une logique démonstrative que par le désir de varier des points de vue sur un même objet, quitte à rassembler des articles *a priori* fort éclectiques. La grande majorité des travaux s'intéresse aux pratiques du serment, et en particulier à ses pratiques politiques. L'on se demande d'ailleurs pourquoi les éditeurs ont choisi de retenir pour titre d'ensemble *Le sacré et la parole...* Plusieurs auteurs mettent en évidence le fait que le serment a joué rôle important dans la préservation et/ou dans le rétablissement de la paix. Le serment ne saurait donc

constituer un simple outil de renforcement du pouvoir royal. Bien au contraire, la nature contractuelle du roi engagé envers ses sujets (Aurell, 2018, p. 227-249) et les associations assermentées, que celles-ci soient illégales (Vincent, 2018, p. 193-226) ou qu'elles recourent à la négociation (Althof, 2018, p. 57-66), attestent les limites de la *potestas* royale. Cet aspect a d'ailleurs souvent été négligé par la critique, et le rôle aussi bien que la nature des serments collectifs – ou des *conjuraciones* – sont enfin mis à l'honneur. Plusieurs articles ont par ailleurs la vertu de montrer les similitudes entre le gouvernement anglais et certains royaumes ibériques qui, en suggérant certaines différences notoires avec le royaume de France, permettent d'esquisser une intéressante « topographie » du serment dans le cadre géographique retenu par les éditeurs : la France, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et le monde germanique. Autant de travaux qui prouvent une fois de plus que les pratiques médiévales du serment – et en particulier du serment *collectif* – assurent la cohésion sociale et politique.

Et, de fait, le rôle que tient le serment dans la préservation de la paix sociale est central. L'enquête que mène Charlotte Pichot sur le rôle joué par le serment pour réparer un acte ou une parole injurieuse en est l'illustration parfaite (Pichot, 2018, p. 253-266). Toutefois – et c'est là un point fort de cet ouvrage, qui ne néglige aucune perspective – plusieurs auteurs envisagent également les limites du serment dans le maintien de cette paix. L'analyse produite sur les relations conflictuelles entre l'abbé du monastère de Sahagún et les citoyens de la ville (García, 2018, p. 69-92), ou un regard jeté sur les parjures de Jean sans Terre (Vincent, 2018, p. 193-226), sont de ce point de vue-là révélateurs. On l'aura compris, l'une des grandes qualités de cette entreprise est de rassembler une diversité de travaux susceptibles de mettre en lumière l'ambivalence du serment médiéval, capable de maintenir et/ou d'entériner la paix mais aussi de susciter le conflit.

La grande diversité des fonds documentaires que permettent de rassembler des approches si diverses est un point fort de cette publication. Certains articles se distinguent d'ailleurs sur ce point. L'importance accordée aux sources est ainsi illustrée de manière paradigmatique par Jinty Nelson qui s'appuie une quinzaine de textes (Nelson, 2018, p. 33-55). Suivant un déroulé chronologique précis, l'auteur part du premier *sacramentum fidelitatis* enregistré par l'histoire franque pour arriver au serment prononcé par Louis le Bègue à Compiègne, le 30 novembre 877. La présentation des textes est rigoureuse, les éléments de contextualisation, forts éclairants, les occurrences, citées avec précision, et les mises perspectives historiographiques, absolument passionnantes. Chaque texte constitue la pièce d'un puzzle qui, dans son ensemble, nous renseigne sur les modes de fidélité et les conditions de prestation du serment. Ces textes clés sont abondamment cités, mais finalement peu

analysés et encore moins ressaisis au service de l'ensemble de la démonstration. Il est dommage, en effet, que le processus de théorisation de l'État carolingien que Jinty Nelson tente de mettre en lumière ne fasse pas l'objet d'une réelle synthèse...

Tous les auteurs, bien sûr, pour *lire* et comprendre l'histoire médiévale du serment, de son impact sur la société et de son rôle, ne s'intéressent pas exclusivement aux textes, mais aussi aux illustrations figurant dans les manuscrits et/ou sur les murs des bâtiments. Les études de Matteo Ferrari et de Juliette Thibault, respectivement consacrées à la représentation en peinture (et en sculpture) du serment communal sur les fresques dans la salle du palais du Broletto de Brescia (et sur le couvercle du tombeau de l'évêque Bernardo Maggi dans la cathédrale Sainte-Marie), et à la représentation du serment promissoire dans les enluminures des manuscrits de la Vulgate arthurienne, permettent d'appréhender les manifestations esthétiques du serment dans la culture médiévale (Ferrari, 2019, p. 93-129 ; Thibault, 2018, p. 131-166). Mais son rôle politique, encore une fois, n'est jamais très loin, puisque les lectures iconographiques de Matteo Ferrari deviennent rapidement le support d'une interrogation sur le poids idéologique de cette image et des inscriptions qui l'accompagnent – une charte lapidaire – dans le renforcement de la portée constitutionnelle du jurement ainsi représenté et de la légitimation (implicite) du pouvoir de l'évêque, de l'affirmation de l'hégémonie non avouée de la *pars ecclesiae*...

Diversifier les sources permet aussi – enfin ! – de sortir de la sphère purement politique. Les enjeux de l'étude de Juliette Thibault sont pour le moins variés – et ambitieux : visualiser les formes et les gestes des différents types de serments rencontrés dans le cadre de la cour du roi Arthur (serments du Graal, adoubement, mariage, amour courtois) ; analyser la place spécifique des femmes et de la cour ; sonder le problème du temps que Thomas d'Aquin posait à propos du serment. De tels enjeux soulèvent plusieurs points, comme celui du vocabulaire ou de l'omniprésence de la thématique de l'engagement dans les textes de ce corpus. La démarche qui consiste à traiter des données larges a le mérite d'offrir une précieuse vue d'ensemble dans laquelle situer les représentations arthuriennes.

Bien moins représentées – mais non absentes – sont les sources judiciaires et littéraires. Ces dernières sont au cœur de l'article de Marjolaine Raguin-Barthelmebs qui s'intéresse au serment dans la littérature et à la manière dont se trouve mis en scène, au sein des chansons lyriques de croisade, l'engagement personnel du chrétien (Raguin-Barthelmebs, 2018, p. 169-191). L'absence textuelle presque totale du mot *serment* peut être source de déception. Elle témoigne cependant de la façon dont les trois types de discours relatifs à l'engagement du croisé (le discours sur l'engagement en croisade comme expression d'un

amour vrai, d'une dévotion véritable au Christ dans les chansons d'exhortation ; le discours des difficultés exprimé par les chansons de *departie* ; enfin, le discours sur l'engagement rompu véhiculé dans les chansons de rappel à l'ordre) retournent volontiers au serment par son étymon, *sacramentum*. L'explication donnée par Marjolaine Raguin-Barthelmebs donne à méditer : « l'engagement en croisade au service de Dieu semble dépasser, pour les auteurs le sens du seul mot *serment*, auxquels ils donnent une valeur réglementaire, juridique, propre à l'organisation du monde et de la société tel que le documente l'historiographie et qui rappelle l'allégeance, la vassalité, le règlement des dispositions prises par les grands de ce monde » (Raguin-Barthelmebs, 2018, p. 95). Et, en effet, les occurrences même du mot *serement*, dans son corpus épique, désignent toujours l'allégeance militaire... Les difficultés méthodologiques rencontrées par Marjolaine Raguin-Barthelmebs – et qu'elle partage volontiers avec le lecteur – constituent peut-être l'un des aspects les plus intéressants de ce travail. D'une part, elles révèlent la façon dont, dans ce type de corpus, certaines pratiques du serment ne sont (volontairement ?) pas qualifiées comme telles par les auteurs. D'autre part, elles mettent en lumière le fait que l'énonciation d'un serment se départit volontiers de toutes formes codifiées. Dans les chansons lyriques de croisade, si l'on prend volontiers Dieu à témoin, plus rares en revanche sont les gestes rituels qui accompagnent le serment oral... En venant souligner que l'un des objectifs des textes étudiés est de rappeler et/ou d'exhorter l'engagement et le devoir moral du chrétien, le travail de Marjolaine Raguin-Barthelmebs prolonge les recherches d'Élise Dürr, fondées sur la valeur performative du serment dans six chansons de geste du XII^e siècle (Dürr, 2011). Dans les deux cas, ce qui, *a priori*, semble se réduire à une question purement linguistique, invite toujours à considérer des données du monde extralinguistiques...

Tout autre est le corpus réuni par Charlotte Pichot dans « Serments, injures et paroles de femmes dans la criminalité du Bas Moyen Âge » (Pichot, 2018, p. 253-266). Pour tenter de cerner l'association faite en justice entre injure et serment dans les affaires concernant les femmes, l'autrice s'intéresse aux lettres de rémission datant du XIV^e siècle. Ces dernières renferment de nombreuses références à l'*asseurement* intervenant après l'échange de propos insultants. La méthode que Charlotte Pichot retient – et qui consiste à confronter les textes normatifs à la pratique – permet de souligner l'utilisation judiciaire du serment au bas Moyen Âge. Objet ambivalent, ce dernier se présente aussi bien comme un instrument répressif de contrôle de la parole des sujets du royaume que comme un outil positif utilisé pour réguler certains délits, voire protéger les individus en prévenant certaines agressions (verbales ou physiques). En s'appuyant sur de nombreux cas historiques, et en raisonnant

essentiellement à partir d'eux, l'investigation menée par Charlotte Pichot n'a pas la seule vertu d'offrir des illustrations suggestives aux lecteurs : elle permet aussi d'aller courageusement à l'encontre de « l'effet de source qui conduit à minimiser la place des femmes dans la criminalité » (Pichot, 2018, p. 266).

On l'aura compris, *Le Sacré et la parole. Le Serment au Moyen Âge* est susceptible d'intéresser un public très varié. L'historien, l'anthropologue, le littéraire, l'historien de l'art, le philosophe enfin, trouvera un éclairage qui intéressera son propre domaine de recherche tout en satisfaisant sa curiosité grâce aux perspectives très variées apportées sur le sujet – au risque de trouver, parfois, la publication dense et quelque peu composite. Et, de fait, la première impression que nous donne cet ouvrage collectif est celle d'utiliser le serment comme prétexte pour rassembler des articles très divers. Peut-être eût-il fallu assumer le choix de ne présenter que des études historiques (finalement largement dominantes...) ou bien celui de représenter davantage les autres disciplines invitées (notamment la littérature et la philosophie). Quant à la problématique d'ensemble, l'on remarque que le point d'ancrage de cette entreprise est moins le serment que sa *praxis* – bien (trop ?) souvent politique par rapport à ce que le titre d'ensemble promettait (*Le Sacré et la parole*).

ALTHOF Gerd, « *Conventiculum, Conspiratio, Conjuratio. The Political Power of Sworn Associations in Tenth and Eleventh Century Germany* », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016]*, dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 57-66

AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, « Introduction. The Oath : The Word and the Sacred », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016]*, dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 7-14.

AURELL Jaume, « Charles III of Navarre's Oath and Coronation. The Juridical Implications of Self-Coronations », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016]*, dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 227-249.

AURELL Martin, « Conclusions », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016]*, dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 299-312.

BENTO António, « Machiavelli's Treatment of Congiure and the Modern Oath », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-*

22 octobre 2016], dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 276-297.

CAMBY Christophe, « Le serment dans la société franque. Innovation germanique ou continuité romaine ? », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016]*, dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 17-32.

DÜRR Élise, *Le Serment promissoire dans les chansons de gestes des XI^e et XII^e siècles*, Paris, PUPS, 2011.

FERRARI Matteo, « Jurer la paix, conjurer la trahison. L'image du serment dans l'iconographie politique communale [Brescia 1298-1308] », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016]*, dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 93-129.

GARCIA Charles, « Serments solennels et parole sociale dans les documents de Sahagún [XI^e - XII^e siècles] », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016]*, dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 69-92.

LEVELEUX-TEIXEIRA Corinne, « Prêter serment au Moyen Âge. La *virtus verborum* au risque du droit », dans *Le Pouvoir des mots au Moyen Âge*, dir. BERIOU Nicole, BOUDET Jean-Patrice et ROSIER-CATACH Irène, Turnhout, Brepols, 2014, p. 171-188.

NELSON Jinty, « Carolingian Oaths », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016]*, dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 33-55.

PICHOT Charlotte, « Serments, injures et paroles de femmes dans la criminalité du bas Moyen Âge », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016]*, dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 253-266.

PRODI Paolo, *Il Sacramento del potere ; il giuramento politico nella storia costituzionale dell'Occidente*, Bologne, Mulino, 1992.

RAGUIN-BARTHELMEBS Marjolaine, « Remarques sur le serment et l'engagement personnel dans les chansons de croisade lyriques françaises et occitanes », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016]*, dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 169-191.

ROSIER-CATACH Irène, *La Parole efficace ; signe, rituel, sacré*, Paris, Éd. du Seuil, 2004, p. 304-318.

THIBAUT Juliette, « Serment chevaleresque et serment amoureux dans les enluminures des manuscrits de la Vulgate arthurienne », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016]*, dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 131-166.

Le serment, dir. VERDIER Raymond, t. I, *Signes et fonctions*, Paris, 1989 ; t. II, *Théories et devenir*, Paris, 1991.

VINCENT Nicholas, « Magna Carta, Oath-Taking and *Coniuratio* », *Le Sacré et la Parole ; le Serment au Moyen Âge. [Actes du colloque, Université de Poitiers, 21-22 octobre 2016]*, dir. AURELL Martin, AURELL Jaume et HERRERO Montserrat, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 193-226.